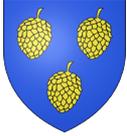


TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

CHÂTELLENIE DE CHATEL-CENSOIR

MAGNY

(MERRY-SUR-YONNE)



Suite des seigneurs connus de Magny

00/ N. de LA CHASSE

Famille bourgeoise de Vézelay

Un Aubert de La Chasse, est abbé de Vézelay au XVème siècle¹



Armes

En Bourgogne : « de sable à une croix fleurdelisée d'argent cantonnée de quatre coquilles d'or »

d'où :

- **Guillaume, qui suit**
- *Pierre de La Chasse, chanoine de Chatel-Censoir, curé de Brosse en Vézélien (1504-1528)*

0/Guillaume de LA CHASSE (+ avt 1526)

X Antoinette (?)

D'où :

- **Pierre, qui suit**
- *Philibert, aussi sgr de Magny X Jeanne de La Borde, sp*

¹ **Aubert de La Chasse** surnommé « le bon abbé » (« *bonus abbas* »), vicaire de l'abbé Alexandre, et prieur d'Anglox en Flandre dans le diocèse de Tournai. Il fut connu comme étant de bon conseil et habile à trancher les litiges, par exemple entre l'évêque d'Auxerre et le prieur de Saint-Gervais (1457).

- *Jean* ?²

1/ Pierre de LA CHASSE (v. 1550)

Sgr de Magny

X Marguerite de LA FORET (?)

D'où :

- *Georges, sa*
- *Bonne, dame de Magny en Pie X Jean Cottés³, sgr de la Rippe, archer de la Garde du roi, d'où post. X2 Jean de Lanvaux sgr de Crain*
- *Etiennette X Robert Boyleau*
- **Guillemette, qui suit**

2/ Guillemette de LA CHASSE

X **Sacre de LA BORDE**, sgr du Fays et de Magny en Pie, par all. , premier connu d'une famille de l'Auxerrois, implantée dans la région de Druyes, Entrains et Chatel-Censoir (+ avt. 1561)

Sacre était le frère de :

- Jeanne X Léonard ou Bernard de Surienne⁴
- Claude, sgr de Serein (hameau de Chevannes, près Auxerre) X Edmée d'Angeliers, dame de Mouffy (fille de Guillaume)⁵ ?

² Un **Jean de La Chasse**, bourgeois de Vézelay, est seigneur de Blannay en 1560 ; il a un fils : Claude, d'où post. mais Dugenne présente les deux familles, originaires de Vézelay, séparément. Jean obtient la confirmation du droit d'usage, pour les habitants de Vézelay, des bois de la Madeleine, vi, 86. — Commande la milice des catholiques lors du siège de Vézelay par les protestants (1569), 87. — Pendu par les Huguenots. 88.

³ Reconnaissance de 10 sous de rente sur la métairie de la maladerie de Saint-Marc, à Merry-sur-Yonne, par noble Jean de Cottés, seigneur de Magny (1552).

⁴ Sources : Villenaut et Dugenne

⁵ **Mouffy** : Des aveux et dénombremens citent de nombreux indivisaires de ce fief durant le xiv^e siècle : Isabelle veuve de l'écuyer Milot de Migé (1315) ; Guillaume de Grimolles (1323), Huguenin de Mouffy (1323-1331), Pierre Huet et son beau-père Pierre de Vrilly (1323-1331), Philippe Naserat (1323-1331). Au xv^e siècle, les détenteurs changent : les enfants de Jean Du Gué et Philippe de Crux seigneur de Trouhans en 1473. Guillaume d'Angeliers détient la seigneurie de Mouffy au début du xvi^e siècle. Peut être procède-t-il d'un lieutenant du prévôt des maréchaux de la guerre de Cent Ans. Sa fille **Edmée d'Angeliers** épouse en premières noces l'écuyer Geoffroy de Bar (1532), condamné à mort par les Grands Jours du Parlement. Elle épouse en secondes noces **Claude de La Borde**. Détentrice de la seigneurie de **Serein (paroisse de Chevannes)**, une branche de la famille de La Borde se fixe par mariage à la tête de la seigneurie de Mouffy au milieu du xvi^e siècle. À Claude de La Borde (1561) succède **Louis de La Borde. Il est condamné à mort et sera**

- Balthazard, sgr de la Chaineaux et Serein (Chevannes), X1 Jeanne de La Fontaine, d'où post. ; X2 Marie de Blosset

D'où :

- **Louis, qui suit**
- **Jean, le « Capitaine de La Borde » (v.1510-1568), cf. infra**
- **Nicolas (assassiné en même temps que Jean à Mirebeau, 1568 ?)**
- Louise X Adam de Cockborne, sgr de la Rippe
- **? Pierre X ? Charlotte d'Embrun, et pourrait être le père de Louis II**
- ? Jeanne X Bernard de Noyers

Jean de La Borde, né vers 1510, et décédé à Mirebeau en 1569, est calviniste. Il habite une maison rue St-Germain à Auxerre et devient un moment capitaine de la milice bourgeoise. Il se réfugie à Gien en 1562 et participe à toutes les actions des huguenots. En 1567 Il lève une compagnie et fait venir des soldats de Champagne, s'allie avec Courcy, Lieutenant criminel, Fernier et Jambes, avocats, Louis de Milliaux, bailli, La Maison-Fort, gouverneur (NDLR : René de Beaujeu, sgr de **la Maisonfort**, à Bitry – **voir cette notice** -), Loron, de la **Maison-Blanche** (NDLR : à Crain - **voir cette notice** -), Maraffin d'Avigneau (NDLR : François de Maraffin, sgr de **Vieux-Moulin** à Vielmanay – **voir cette notice** -), Baron, cordelier défroqué, et Blosset.

Dans la nuit du 27 sept. 1567, avec la complicité de Chalmeaux, Lieutenant général au Baillage, Grosmesnil, Meunier, Sarrazin et Laval, il s'empare de la ville d'Auxerre que gardent mal les vengeurs fatigués. Les conjurés arrêtent les catholiques, dont Divolé, qui n'est libéré que contre forte rançon.

Alors commence le saccage des églises, des monastères et des maisons canoniales. On abat les cloches ; on brûle les stalles, les boiseries, les tableaux, les tapis ; on renverse les autels et les croix : on brise, on mutilé les statues ; on crève les vitraux à coups de piques ; on brise les châsses ; on arrache les ors, les cuivres, les émaux ; on disperse les reliques, on profane les ossements de Saint Germain, de Saint Vigile (à Notre-Dame-là-d'Hors), de Saint Pallade ou de saint Tétrice (à St-Eusèbe). L'orgue aux 7000 tuyaux de St-Etienne, les inestimables bibliothèques du Chapitre ou de Saint Germain, d'autres aussi sans doute, sont anéanties.

Tout ce qui peut être pillé ou emporté disparaît, le reste est brûlé ou saccagé. Une fureur iconoclaste et sacrilège se donne libre cours. Jacques Amyot réparera tant bien que mal les dégâts en 1573. Mais, à la cathédrale les traces sont encore visibles aujourd'hui, « indélébiles du vandalisme des soudards qui s'acharnèrent à coups de marteaux dur les statues et les bas-reliefs des portails ».

exécuté place de Grève à Paris en 1586. Ses enfants seront sous la tutelle de Jehan de La Roche, de Gy-l'Evêque. Son frère, Jean de La Borde (1562-1573) conserve sa part de la seigneurie en compagnie du seigneur de Migé, tout en demeurant à Merry-Sec. En 1586 et 1587, Antoine de Veilhan, seigneur de Giry, **Merry-sur-Yonne** (NDLR : du chef de Jacqueline de La Rivière, sa femme) du Saussoy et de Blannay, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller en son Conseil Privé et capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances possède une partie de Mouffy.....

A Saint-Germain, chef-d'œuvre de l'architecture monastique, c'est pis encore. « L'église, dit Dom Fournier, fut réduite à une telle désolation qu'il n'y resta ni couverture ni vitres, que le petit clocher placé sur la croisée du transept, fut renversé....Les cloîtres, les appartements de l'abbé et ceux des hôtes, l'infirmierie et le dortoir devenaient la proie des flammes ».

Fier de son succès, La Borde s'installe à l'hôtel de Sixte, près du collège des Jésuites, prend le titre de Gouverneur pour le Roi, sous l'autorité de Condé, tient une assemblée générale à l'Hôtel de Ville, exige trois mille écus pour l'entretien de la troupe, et menace de livrer le reste de la ville au pillage. Il saccage aussi Chevannes, où il fait descendre les cloches et terrorise tout le monde. Il renvoie une partie de ses troupes à Condé, le reste tient garnison et vit sur l'habitant.

La réaction ne se fait pas attendre. Condé, excédé des doléances de la ville, lui retire le gouvernement. Il est bientôt chassé de la ville. Sa maison est incendiée (25 avril 1568). Réfugié à Noyers, il accompagne le Prince dans sa fuite. Il se distingue encore à la prise de Melle (79), dont la garnison catholique est passée au fil de l'épée, à Mirebeau (86), dont il devient gouverneur pour les huguenots. Il est enfin pris par Tavannes, tué pour venger les morts de Melle, et son corps est jeté à la voirie. Haage écrit : « Enfermé dans le château de Mirebeau il résiste longtemps, mais finit par capituler. A peine la garnison a-t-elle déposé les armes qu'elle est massacrée, sauf La Borde et son frère qui sont tués le lendemain de sang-froid à coups de pistolets et leurs corps jetés aux chiens. Dandelot les venge en massacrant les défenseurs de l'abbaye de Saint-Florent.

(Extrait l'article de Dugenne, « Dictionnaire biographique de l'Yonne)

3/ Louis de LA BORDE

Sgr de Magny et Mouffy, à la suite de son oncle, reçoit un commandement du duc de Guise pour conduire à Vézelay, les troupes cantonnées à Auxerre.

Sans doute celui qui fut exécuté en Place de Grève à Paris en 1586, pour hérésie.

4/ Louis II de LA BORDE (+v. 1646)

Sgr de Magny et Mouffy

X **Claude DALBAUX (?)**

5/ Antoine de LA BORDE

X 8 jan 1645 à Pourrain, **Louise d'ASSIGNY (°1623-...)** (*filie de François II, sgr de Tallin à Pourrain et Barbe Jolly*)



D'où :

- *Dimanche*
- **Germain, qui suit**
- *César*
- *Catherine X Georges de La Vilette, sgr de la Motte-Chemilly et Jaulges, Lieutenant des Chasse et plaisir du Roi*
- *Philiberte*

6/ Germain de LA BORDE

Eyr, sgr de Magny

X 1676 **Marie Charlotte de BELLANGER**, en Auxerrois (+1691) (*filie de Claude de Bellanger de Rebourseaux, sgr de la Motte, et de Marguerite Thabouret ou «Tabour de Crépy » - X1 1639 Suzanne de Bérulle*)

D'azur à une fasce d'or crénelée de 4 pièces, surmontée d'une molette à éperon d'or posée au 1^{er} canton.

7/ Germain Nicolas de LA BORDE

Eyr, sgr de Magny

X 1 16 aout 1729 à Gy-l'Evêque (89), Jeanne de LANOT

X2 19 jan 1734 à Chéu (89), **Françoise Julienne de POTHIERES** (*filie de Jacques et Marie Pougeoise*)

8/ Suzanne Julienne de LA BORDE

X 8 avril 1771 à Chéu, **Michel Etienne SALLOT de MAGNY** (22 mai 1731 St-Florentin – 16 mai 1803 id.) (*filis de Michel, sgr du Hallier et de Anne Elizabeth Espaulard*)

Sgr de Magny, receveur des tailles, Maire de St-Florentin



D'où trois filles et postérité fixée à St-Florentin, qui ne paraît pas conserver Magny

Cession vers 1780 ?

1/ Toussait Pélerin Gabriel ROBINET de PONTAGNY (16 mai 1719 – 26 déc 1788)⁶

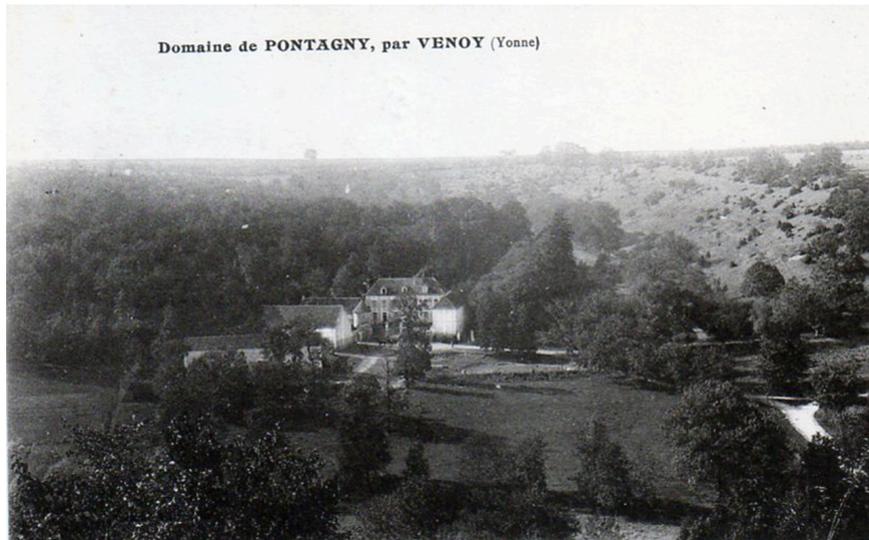
Avocat, conseiller du Roi à Auxerre, eyr, sgr de Magny (*fils de Toussaint Charles, sgr de Pontagny (à Venoy, près Auxerre), capitaine et procureur de police à Auxerre, et de Edmée Martineau des Chenez*)⁷



En Auxerrois : « *D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'azur et en pointe d'un arbre de sinople mouvant d'un croissant de gueules*

⁶ Source : base Adrien Bert sur Genanet

⁷ Dépôt du mortuaire de **maître Toussaint Pélerin Gabriel Robinet de Pontagny**, conseiller du Roi au baillage et siège présidial d'Auxerre, doyen des subdélégués de l'intendance de Bourgogne, pensionnaire du Roy et ancien administrateur de l'hôpital général de cette ville, paroisse Saint Eusèbe de la ville et diocèse d'Auxerre. -Notoriété constatant le nombre des héritiers de maître Toussaint Pélerin Gabriel Robinet de Pontagny, conseiller au baillage et siège présidial d'Auxerre, doyen des subdélégués de l'intendance de Bourgogne, pensionnaire du Roy et ancien administrateur de l'hôpital général de cette ville, paroisse Saint Eusèbe de la ville et diocèse d'Auxerre : monsieur Nicolas Joseph Edme Robinet de Pontagny, conseiller du Roy au baillage et siège présidial d'Auxerre, subdélégué des intendances de Paris et de Bourgogne et maître Toussaint Claude Robinet de Malleville, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Enghien, chevalier de Saint Louis, **seigneur de Magny** et dame Jeanne Madelaine Robinet de Pontagny, épouse de messire Imbert de Maugis, receveur du Roy, seigneur de Maugys, tous demeurant à Auxerre. 18 février 1790. Le fief de Pontagny est situé sur la commune de Venoy



X **Marie Madeleine GAUDOT de LA BRUERE** (2 déc 1723, Auxerre, St-Pierre-en-Vallée – 26 sept 1782 St-Eusèbe) (*fille de Nicolas, marchand de bois à Auxerre, et de Madeleine Pillard*)



2/ Claude Toussaint Germain ROBINET de MALLEVILLE (13 jan 1747 Auxerre – 30 juin 1827 à Merry)

Sgr de Magny et de Gatines, Maire d'Auxerre, Cdt au régiment d'Enghien, Chvr de St-Louis et de la Légion d'Honneur

X 2 avril 1785 à Auxerre, St-Eusèbe, **Agathe IMBERT**, dame de Gatines à Branches⁸ (9 oct 1748 à Québec – 4 jan 1806 au ch. de Gâtines à Branches) (*fille de Jacques, notaire et membre du Conseil supérieur de Québec⁹, et Agathe Trefflé Rotot*)

⁸ Le château de Gâtines (fief de Gâtines et de Marçay, à Branches) avait été acquis en 1761 par son père Jacques Imbert, et passa aux Robinet. Il fut détruit en 1840.

⁹ **Jacques Imbert**, notaire royal, négociant, agent des trésoriers généraux de la Marine, conseiller au Conseil supérieur, né vers 1708 en France, fils de Jean Imbert, exempt de la Maréchaussée de la ville de Montargis, France, et d'Edmée Chambrons ; il épousa à Québec le 12 août 1743 Agathe Trefflé, dit Rottot ; décédé le 8 septembre 1765 à Branches, diocèse de Sens, France. Passé au Canada dans des circonstances inconnues, entre 1737 et 1740, il exerçait vers cette époque les fonctions d'écrivain au bureau de l'Intendance à Québec (bureau de la Marine). À la suite du décès du notaire royal Jacques Barbel* en juillet 1740, Gilles Hocquart*, ayant jugé que Jacques Imbert avait « la science et le talent nécessaire », le nomma

au poste laissé vacant. Ses activités comme notaire furent peu importantes puisqu'il ne signa, selon son répertoire, qu'une cinquantaine d'actes durant les dix années qu'il exerça cette profession. Sa seule fonction de notaire ne lui aurait pas permis de vivre convenablement. C'est pourquoi il cumula, entre 1740 et 1745, les charges d'écrivain, de notaire et de fournisseur de l'État. À ce dernier titre, il vendit au gouvernement colonial pour le chantier naval de Québec, en 1744 et 1745, pour plus de 15 000^a de marchandises ; déjà en 1743 il s'était associé à trois autres marchands québécois et avait fourni alors à l'État pour la construction du navire le Caribou plus de 17 000^a de marchandises. Après 1745 il quitta le bureau de la Marine pour devenir l'assistant de Thomas-Jacques Taschereau, agent des trésoriers généraux au Canada. À la suite du décès de ce dernier, le 25 septembre 1749, Imbert lui succéda, d'abord par intérim, puis officiellement, à compter de 1750, par commission des trésoriers généraux de la Marine. L'emploi d'agent au Canada ne lui laissa plus suffisamment de loisirs pour continuer à exercer les fonctions de notaire et il fut remplacé à cette charge le 17 novembre 1750 par François Moreau, « employé du Domaine du Roi ». À titre d'agent au Canada des trésoriers généraux de la Marine, Imbert avait la responsabilité de payer les ordonnances de paiement et les billets à ordre émis par l'intendant. Il devait aussi gérer à titre personnel, pour les trésoriers généraux, des fonds sur lesquels l'intendant n'avait aucun contrôle ; il tenait ses livres comme s'il s'agissait de livres de comptes privés. Cet emploi laissait donc à l'agent beaucoup de latitude dans l'utilisation des fonds de sa caisse et il pouvait y emprunter à sa guise pour ses affaires personnelles car, à moins d'un scandale, ce n'est qu'à la mort du trésorier que l'« état-au-vrai » de sa caisse pouvait être déterminé de façon précise [V. Georges Regnard* Duplessis ; Nicolas Lanoullier de Boisclerc]. Cette charge d'agent n'était pas une sinécure, surtout vers la fin du régime français alors que la métropole envoyait chaque année de plus en plus de militaires. Imbert obtint en 1754 la « permission de passer en France pour se perfectionner dans son employ [et] recevoir de nouvelles instructions » afin de diriger avec plus d'ordre les opérations financières sans cesse plus compliquées par la présence dans la colonie d'un nombre grandissant de soldats. Dans le mémoire qu'il présenta à Paris au ministre de la Marine, Machault, le 2 février 1755, il souligna la nécessité d'avoir un assistant capable de l'aider à tenir à jour la comptabilité des dépenses du trésor du Canada, étant donné la masse de papier en circulation qui rentrait annuellement au bureau du trésorier et qu'il devait convertir en lettres de change. Au printemps de 1758, les trésoriers généraux de la Marine accédaient à sa demande et lui adjoignaient Alexandre-Robert de Saint-Hilaire* de La Rochette, au Canada depuis 1755 à titre de secrétaire du commissaire des guerres, André Doreil. Imbert repassa au Canada au printemps de 1755 sur la frégate la Fidèle en compagnie de l'intendant François Bigot* et de l'aide-major de Québec, Michel-Jean-Hugues Péan*. Jacques Imbert, à titre d'agent des trésoriers généraux de la Marine du Canada, occupait une des charges les plus importantes de l'administration de la Nouvelle-France ; il était donc tout naturel que comme son prédécesseur, Taschereau, le roi le nommât, le 15 mai 1754, conseiller au Conseil supérieur. Bien au fait du protocole, il fut « député », le 23 juin 1755, avec les conseillers François Foucault, Guillaume Estèbe* et Jean-Antoine Bedout, pour aller « complimenter » le marquis de Vaudreuil [Pierre de Rigaud*] « sur son heureuse arrivée » au Canada. Le 22 août 1756, le conseil le chargea du cérémonial du Te Deum d'actions de grâce qui fut chanté en la cathédrale de Québec à l'occasion de « la prise reddition du fort de l'Étoile et de Chouaguen [fort Oswego] sur les Anglais les 13 et 14 août 1756 ». De plus, du 15 novembre 1756 au 20 novembre 1758, il fut chargé de la police des prisons royales à titre de commissaire nommé à cet effet par ses collègues du Conseil supérieur.

(X1 Pierre Grasset)

D'où post.....

Jacques Imbert passa en France à la Conquête et nous le retrouvons à Nemours en juillet 1761. Il fut chargé par le ministre de la Marine, Choiseul, le 9 juillet 1764, de fournir certains renseignements pour aider au remboursement du papier-monnaie des années 1756, 1757 et 1758, dont les pièces relatives aux dépenses et aux recettes du Domaine du roi avaient été déposées, le 29 octobre 1758, sur le navire le Sauvage qui fut pris par les Anglais. Imbert mourut à Branches, en France, le 8 septembre 1765. Jacques Imbert sut par son travail, son intelligence et son sens de l'ordre franchir les différents échelons de l'administration financière de la Nouvelle-France. Il fréquenta au cours de sa carrière des gens aussi importants dans ce domaine que Jean-Victor Varin* de La Marre, le commissaire et contrôleur de la Marine, Joseph de Fleury de La Gorgendière, l'agent de la Compagnie des Indes, et Thomas-Jacques Taschereau, l'agent des trésoriers généraux.